

Image not found or type unknown



Information départ colocation

Par **ficelle52**, le **25/01/2008** à **21:09**

étant auparavant en colocation, j'ai quitté ce logement en avril 2005 et n'ai donné mon préavis qu'en novembre 2007. rnMon ancien colocataire m'a réclamé dans un 1er temps les loyers, taxe d'habitation, ordures ménagères et frais d'entretien (sommes remboursées ce jour). Il me demande à nouveau le règlement des factures d'eau, EDF, chauffage. Dois je rembourser ces dernières factures alors que je n'étais plus dans le logement et qu'elles ne sont pas à mon nom?